

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission du Statut de l'Arbitrage

REUNION DU 17/06/2024 – PV N°4

Président : Jean-Luc GARCIA

Présents : Jean-Claude DELATRE, Abderrazak SOUISSI, Bruno CHATANAY, Marc PAULY

Absents Excusés : Hassan ACHLOUJ, Raymond VASQUEZ

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

Les présentes décisions sont susceptibles de recours, dans un délai de 7 jours, devant la Commission d'Appel du District de football des P.O., dans les conditions de forme et de délai prévues par les Art. 188, 189 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Calendrier relatif au Statut de l'Arbitrage pour la saison 2023/2024 :

- La date du premier examen de la situation des clubs au **29 février 2024** ;
- La date limite de publication de la liste des clubs en infraction **31 mars 2024** ;
- La date du second examen de la situation des clubs (avec vérification du nombre de matches effectués par les arbitres) au **15 juin 2024**.
- La date limite de publication définitive de la liste des clubs en infraction au **30 juin 2024**

STATUT ARBITRAGE : **CONDITION DE COUVERTURE ART 34**
VALIDATION DU NOMBRE DE MATCHES :

En application de l'article 34 du Statut de l'Arbitrage, le Comité de Direction confirme, à l'unanimité le nombre de **20 rencontres** qu'un Arbitre doit diriger par saison pour lui permettre de représenter son Club et 10 rencontres pour un arbitre stagiaire

1. SITUATION DES CLUBS DES P-O AU 16/06/2024

Pour les équipes évoluant en National et Régional, décision sera prise par la LIGUE D'OCCITANIE pour dresser l'état des clubs en infraction avec le statut de l'Arbitrage (Article 8 du Statut de l'Arbitrage) :

DEPARTEMENTAL 1 :

OBLIGATION DE 2 ARBITRES DONT 1 ARBITRE MAJEUR

530387 FC CERET

BENDEDOUCHE Ayoub

N°9604753069

Stagiaire

Formé Club

Quota match non réalisé

ES SAT Badr Eddine

N°9602559752

Formé Club

REYNAUD Cassy Joueuse

N°9603559724

FIA 02/24

Formée Club

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

531488 CLAIRA SAINT LAURENT F.C.

ALCARAZ Julien N°2598620711
BELHIA CAPDEVIELLE Naël N°9604710235
BONNET Raphaël N°2546633394
FROGER Maxens N°2546703760
GRINDEL Mathys Joueur N°2547632654

Stagiaire Formé Club
FIA 02/24 Formé Club
Formé Club
Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

Ne couvre pas le Club 4 saisons sans
Appartenance jusqu'au 30 juin 2027.
(Art 35.4)

554333 LE BOULOU SAINT JEAN PLA DE CORTS FC

BUSSIERE Thomas N°2543243039
DEMANNE Bertrand N°1976812821
MURA Kelly Joueuse N°9602529338

Quota match non réalisé

Stagiaire Formée Club

Quota match non réalisé

PERU Pierre N°2227771052

564542 RACING PERPIGNAN MEDITERRANEE

AZRIKEN TALBI FANNAN Adam N°2548259579
BOUZIANI Mohamed Joueur N°2545091059
DJBIR Younes Joueur N°9603251989

Formé Club
Stagiaire Formé Club
Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

GHARBAOUI Walid Joueur N°2547346299
GHAILAN Mohamed Joueur N°2548459798

Stagiaire Formé Club
Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

GUENDOOUZ Amine Joueur N°2548440006

Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

KHELIL Adem Joueur N°9602864203
SOLTANI Ouari Joueur N°2547889826

Stagiaire Formé Club
Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

528678 SALEILLES OC

BELACEL Adam N°2546836566
BURNY Quentin Joueur N°2546586854

Formé Club
Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

COMBES Jonas Joueur N°9604110420

Stagiaire Formé Club

580858 SAINT CYPRIEN FC

CANAL Romain N°1420595738
PARES Thierry N°1799621273

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

523708 LE SOLER F.C.

AMIAR Kamel	N°9603739750		Formé Club
BENNOUR Amirouche	N°9604170024		Formé Club
KADDANI Mounir	N°2548054052	Stagiaire	Formé Club
QUILES Miguel	N°1420394025		Formé Club

552712 VILLELONGUE F.C.

BERKANI Melissa Joueuse	N°9603898968	FIA 02/24	Formée Club
GARAH Siham Joueuse	N°9602773919	Stagiaire	Formée Club
MAHROUG Yanis	N°2545097857	Stagiaire	Formé Club

Quota match non réalisé

529240 ENTENTE CONFLETOISE

529240 PRADES A.S

BESSENOUCI Yanis Joueur	N°9604217680	Stagiaire	Formé Club
COMBEMOREL Enzo	N°2546160800	Stagiaire	Formé Club
OUABOU Abdelhamid Joueur	N°2547711710	Stagiaire	Formé Club

**Licence enregistrée hors délai
le 03/10/23**

551010 VINCA LES AMIS DE CEDRIC BRUNIER F.C.

MENDEZ Thomas	N°1495313126		Formé Club
---------------	--------------	--	------------

553264 PERPIGNAN OC 2 :

561156 AVENIR FOOTBALL CATALAN 2 :

553097 SC PERPIGNAN NORD 2 :

Voir équipe première

Voir équipe première

Voir équipe première

DEPARTEMENTAL 2 : OBLIGATION D'1 ARBITRE

552765 BAHO PEZILLA F.C.

ALVARO Chloé Joueuse	N°2548293533		Formée Club
ALVARO Stéphane	N°1420595252		Formé Club
CORNETTO Elegua Joueur	N°2548237333	FIA 02/24	Formé Club
FREIKH Nabil	N°1420393701	Stagiaire	Formé Club
GUEROT Christophe	N°1438914000		
MALIS Sylvain	N°1806541510	FIA 02/24	Formé Club

Quota match non réalisé

Quota match non réalisé

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

525220 B.E.C.E. F.C. Vallée de l'Agly

ACHLOUJ Hassan N°1499534073
DIALLO Alaye N°2543866282

Couvre le FC CANET 2023/2024 –
2024/2025 + deux saisons sans
appartenance 2025/2026 - 2026/2027
Et couvrira le Club à partir du 30 juin
2027 (Art.35.4)

NADIR Adennabi N°1405331150
SERRA PUIG Gabriel N°2546986586

Ne couvre pas le Club 4 saisons sans
Appartenance jusqu'au 30 juin 2027.
(Art 35.4)

526383 BOMPAS U.S.

BAYEKOLA MILANDOU Christian N°1420149602

531415 CABESTANY O.C

BARRIER Mathieu N°2546391660
GASQUET LEVALLOIS Alexandre N°9602757793

Formé Club

Formé Club

Quota match non réalisé

GONCALVES Laura Joueuse N°2547022679

Stagiaire Formée Club

Quota match non réalisé

KARA Emre N°2544046702

MAUCO Thimoté Joueur N°2547196863

Stagiaire Formé Club

SOTO Lucas N°2546804770

Formé Club

SOTO Quentin Joueur N°2546637122

Stagiaire Formé Club

TORRES Mathéo Joueur N°2546263514

Stagiaire Formé Club

Quota match non réalisé

525767 CERDAGNE FONT-ROMEU CAPCIR F.C.

CLEMENTE Cédric N°1799621872

PONCET Alexis Joueur N°2544962761

Formé Club

Quota match non réalisé

530112 THUIR F C

CAZORLA Bruno N°2320418098

CAZORLA Célya N°9603298973

Stagiaire Formée Club

Quota match non réalisé

CARZOLA Mélyssa N°9604284410

Stagiaire Formée Club

CRESCI Dorian N°2546615358

HALAILI Ibrahim N°2545916243

MAHIOUI Oussama N°9602828488

FIA 02/24 Formé Club

MILOUDI Siham N°9603911150

Formé Club

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

<u>509967 RIVESALTES S.O. 2 :</u>	Voir équipe première
<u>523708 LE SOLER F.C.2 :</u>	Voir équipe première
<u>551010 ENTENTE CONFLENTAISE 2 :</u>	Voir équipe première
<u>553264 PERPIGNAN O.C. 3 :</u>	Voir équipe première
<u>564542 RACING PERPIGNAN MEDITERRANEE 2 :</u>	Voir équipe première
<u>531488 CLAIRA SAINT LAURENT F.C.2 :</u>	Voir équipe première

DEPARTEMENTAL 3 : OBLIGATION D'1 ARBITRE

530449 BAGES A.S.

KONATE Adama Joueur	N°9602573672		Formé Club
TAL HOUARN Cyril	N°1465318101		

539217 F.C. DES ASPRES BANYULS DELS ASPRES

HAIMICH Zouheir	N°1465314693		Formé Club
HENON Julien	N°2558631908	FIA 02/24	Formé Club
SANDLER Florian	N°2547002859		Formé Club

581666 BARCARES MEDITERRANEE F.C.

BAR Alexis	N°1931239851		
KESSAD Rayhan Joueur	N°2548055230	Stagiaire	Formé Club
LAPACHERIE Thibaut	N°2543811556	Stagiaire	Formé Club
MAACHI Farid	N°1420481092		
MORTADI Omar	N°2548261493	Stagiaire	

581934 LATOUR BAS ELNE F.C.

BOULENOUAR REZIGUE Razi Joueur	N°2546793266	Stagiaire	Formé Club
HADDAD Jibril Joueur	N°2546632668		Formé Club
HENON Antoine Joueur	N°2545393750	FIA 02/24	Formé Club
OUARDI Nizar Joueur	N°2546616559	Stagiaire	Formé Club
PARAYRE Romain	N°2546025585		Formé Club
ROYER Greg Joueur	N°2547503870	Couvre le	FC POLLESTRES

2022/2023 - 2023/2024 + deux saisons sans appartenance 2024/2025 - 2025/2026. Et couvrira le Club à partir du 30 juin 2026 (Art.35.4)

527791 ROUSSILLON CANOHES TOULOUGES F.C.

AMGHAR Rida Joueur	N°2547617689	Stagiaire	
--------------------	--------------	-----------	--

Couvre le PERPIGNAN AC 2023/2024 -2024/2025 + deux saisons sans appartenance 2025/2026 - 2026/2027. Et couvrira le Club à partir du 30 juin 2027 (Art.35.4)

EL MAKNASY Abdelah Joueur	N°2548144557	Stagiaire	Formé Club
LUCAS Adrien	N°9603940685		Formé Club
MOUKRATI Marouane	N°2546880758		Formé Club
PERONNE Yanis Joueur	N°2547372836	FIA 02/24	Formé Club

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

531230 ASPTT PAYS CATALAN : Aucun arbitre
560894 AS JEUNES DU BAS VERNET : Aucun arbitre
549339 OL DU HAUT VALLESPYR : Aucun arbitre.

530112 F.C. THURINOIS 2 : Voir équipe première
554333 LE BOULOU SAINT JEAN PLA DE CORTS F.C. 2 : Voir équipe première
553097 S.C. PERPIGNAN NORD 3 : Voir équipe première
552712 F.C. VILLELONGUE 2 : Voir équipe première

DEPARTEMENTAL 4 : OBLIGATION D'1 ARBITRE.

582126 FC PIA

MOLIMARD Leny Joueur	N°2548454320	FIA 02/24	Formé Club
QUESADA Nicolas Joueur	N°1495319847	FIA 02/24	Formé Club

538526 POLLESTRES F.C.

BERTHAUME Rémi	N°1475311668		Formé Club
DAUSE Vincent	N°1405324958		Formé Club

GENIEVRE Thierry	N°1411079537		<u>Quota match non réalisé</u>
TISSINTI Nassim Joueur	N°2548503773	Stagiaire	Formé Club

536086 ASC SAINT NAZAIRE

SHPATINA Sexheji	N°9604763428		
------------------	--------------	--	--

549599 F.C. BANYULS SUR MER : Aucun arbitre
582049 F.C. ROUSSILLON CONFLENT NEFIACH SPORTS : Aucun arbitre

<u>530449 AS BAGES 2</u>	Voir équipe première
<u>525220 F.C. BECE Vallée de l'Agly 2</u>	Voir équipe première
<u>530387 F.C. CERET 2</u>	Voir équipe Première
<u>581666 F.C. BARCARES MEDITERRANEE 2</u>	Voir équipe première
<u>554333 F.C. LE BOULOU SAINT JEAN PLA DE CORTS 2</u>	Voir équipe première
<u>580858 F.C. SAINT CYPRIEN 2</u>	Voir équipe première
<u>581934 F.C. LATOUR BAS ELNE 2</u>	Voir équipe première
<u>509657 S.O. RIVESALTES 2</u>	Voir équipe première
<u>528678 O.C. SALEILLES 2</u>	Voir équipe première
<u>527791 F.C. ROUSSILLON CANOHES TOULOUGES 2</u>	Voir équipe première

CLUB EN ENTENTE

<u>541329 F.C. FOURQUES</u>			
<u>582523 F.C. TROUILLAS</u>			
RAVEL CARBONEILL Paméla	N°9604736957	Stagiaire	Formée Club

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CLUBS DE JEUNES / FEMININS / FUTSAL NIVEAU DEPARTEMENTAL : OBLIGATION D'1 ARBITRE

L'article 41 du Statut de l'Arbitrage stipule que pour toutes les autres divisions (autres que les séniors libres), les clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes ou de futsal ou de foot loisir ou de féminines : liberté est laissée aux assemblées générales de Ligue pour l'ensemble des districts qui la composent de fixer les obligations. La LFO a décidé qu'un arbitre par club pour ces compétitions est requis (l'équipe libre ou séniors compte pour équipe 1^{ère}). **Ce qui veut dire que les clubs de jeunes ou de futsal ou de foot loisir ou de féminines devront compter dans leur effectif au moins 1 arbitre à partir de la saison 2021/2022**

Dérogation accordée par le Comité Directeur pour les clubs de jeunes Foot Animation jusqu'aux U13

CLUBS DE JEUNES : OBLIGATION D'1 ARBITRE

547018 PERPIGNAN A.C

TOSKAJ Sajmir

N°2547148241

Stagiaire

Formé Club

WANG DAI Johnny

N°2548011579

Formé Club

537962 AS PEYRESTORTENCQUE :

Aucun Arbitre

560631 LES CHAMPIONS ST JACQUES :

Aucun Arbitre

547306 A.S VILLENEUVE LA RIVIERE :

Aucun Arbitre

CLUBS FEMININS : OBLIGATION D'1 ARBITRE

781262 ESPOIR FEMININ PERPIGNAN :

MONCHABLON Clément Joueur

N°2547452048

Formé Club

535399 F.C. F. SAINT FELIU D'AVALL :

Création de club : exonération pour la première année.

CLUBS DE FUTSAL : OBLIGATION D'1 ARBITRE

560295 EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN :

Club de ligue

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

2 - CLUBS DU DISTRICT EN INFRACTION (ART 47)

N° CLUB	NOM CLUB	Arbitres	Année(s) d'infraction	arbitre Manquant	Nombre Mutés
531230	ASPTT PAYS CATALAN	0	2	1	-4
560894	A.S. JEUNES DU BAS VERNET	0	2	1	-4
549339	O.L DU HAUT VALLESPIR	0	2	1	-4
549599	F.C. BANYULS SUR MER	0	3	1	(D4)
582049	F.C. ILLE SUR TET NEFIACH	0	3	1	(D4)

3- CLUBS DU DISTRICT QUI BENEFICIENT DE MUTES SUPPLEMENTAIRES (ART 45)

N° CLUB	NOM CLUB	Nombre de muté(s) supplémentaire(s) autorisé(s)
539217	F.C. ASPRES	1
552765	F.C. BAHO PEZILLA	1
581666	F.C. BARCARES MED.	1
531415	O.C. CABESTANY	1
523708	F.C. LE SOLER	2
538526	F.C. POLLESTRES	1
530112	F.C. THUIR	2
527791	R.F. CANOHES TOULOUGES	1

Les clubs doivent demander et informer la commission, par écrit, de l'équipe choisie pour le(s) muté(s) supplémentaire(s) et ce, avant le début des championnats.

4- CLUBS DU DISTRICT QUI BENEFICIENT D'1 MUTE SUPPLEMENTAIRE AU TITRE D'UNE EQUIPE FEMINIENS

Article 9 Règlement Intérieur du District (promotion du foot féminin)
Tout club qui engagera au moins 1 équipe FEMININE de U15 à SENIORS dans un CHAMPIONNAT EXCLUSIVEMENT FEMININ, qu'il soit DEPARTEMENTAL ou REGIONAL et dont l'équipe disputera jusqu'à la fin sa compétition, pourra bénéficier, la saison suivante d'un(e) joueur (se) "muté(e)" supplémentaire, qu'il fera évoluer dans l'équipe de District de son choix, sur demande écrite et avant le début des compétitions.



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

***LIMITE A 1 MUTE UNIQUEMENT, QU'ELLE QUE SOIT LA CATEGORIE DE L'EQUIPE FEMININE ET LE NOMBRE D'EQUIPE ENGAGEE. Les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage ne peuvent pas bénéficier de cette disposition.**

- CANET RFC
- RF CANOHES TOULOGES
- FC POLLESTRES
- FC BAHO-PEZILLA
- FC LE BOULOU SJCP
- PERPIGNAN ESPOIR FEMININ
- FC LATOUR BAS ELNE
- AS PRADES
- FC CLAIRA – ST LAURENT

Pour les équipes féminines en entente lors de la saison 2023/2024, c'est le club support qui bénéficie du muté supplémentaire

- FC BANYULS DELS ASPRES : ENT. ASPRES – ARGELES
- CABESTANY OC : ENT. CABESTANY – ST CYPRIEN
- AVENIR FOOTBALL CATALAN : ENT. AFC – ST NAZAIRE et ENT. AFC - POLLESTRES

Pour la Commission
Le Président Jean-Luc GARCIA

